



Conseil de gestion
Séance du 6 février 2018

Délibération PNMI_2018_003

**Election des deux vice-président.e.s
du conseil de gestion**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-1 et suivants et R. 334-1 et suivants,

Vu le décret n°2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise,

Vu l'arrêté conjoint du Préfet maritime de l'Atlantique et du Préfet du Finistère du 24 janvier 2018 portant renouvellement de la composition du Conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise,

Vu les articles 20 et 21 du règlement intérieur du conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise adopté le 18 janvier 2016 et approuvé par le conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées du 24 février 2016,

Lors de l'appel à candidatures, par la présidente du conseil de gestion,

- 1- Pour le collège des collectivités territoriales ou de leurs groupements et du représentant du syndicat mixte du Parc naturel régional d'Armorique, seul **M. André TALARMIN**, représentant de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise, présente sa candidature.

Après rappel des modalités du scrutin, il est procédé au vote à main levée :

Opposition : 0

Abstention : 0

M. André TALARMIN est réélu vice-président du conseil de gestion pour le collège des collectivités territoriales ou de leurs groupements et du représentant du syndicat mixte du Parc naturel régional d'Armorique.

- 2- Pour le collège des organisations représentatives des professionnels, **M. Emmanuel KELBERINE**, représentant du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne, et **Mme Erell PELLE**, représentante du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère, présentent leur candidature.

Après rappel des modalités du scrutin, il est procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 26
- Bulletins blancs ou nuls : 3
- Suffrages exprimés : 23

Ont obtenu au premier tour de scrutin :

- Monsieur Emmanuel KELBERINE : 16 voix
- Madame Erell PELLE : 7 voix

Monsieur Emmanuel KELBERINE, ayant obtenu la majorité absolue, est réélu vice-président du conseil de gestion pour le collège des organisations représentatives des professionnels.

Le Conquet, le 14 février 2018


Nathalie SARRABEZOLLES

Présidente du Parc naturel marin d'Iroise